

PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Mont-de-Marsan, le 7 décembre 2017

L'architecte des Bâtiments de France
à

MAIRIE DE CAPBRETON
Monsieur Eric HAMELIN
Services Techniques
Hôtel de Ville
40130 CAPBRETON

Direction Régionale
des Affaires Culturelles
Nouvelle-Aquitaine

Unité Départementale
de l'Architecture
et du Patrimoine
des Landes

Affaire suivie par : Charlotte POCORULL

Références : CP/MZ/179

Objet : Commune de **CAPBRETON**

Demande de renouvellement d'autorisation de transfert de sédiments
marins pour le rechargement annuel des plages sud de Capbreton

Accueil du public
9 h – 12 h (le mercredi)
9 h – 12 h et 14 h – 17 h
(lundi, mardi et jeudi)
9 h – 12 h et 14 h – 16 h
(le vendredi)

Accueil téléphonique
10 h – 11 h 45
14 h 30 – 16 h
sauf le mercredi après-midi

AVIS DE L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE

Avis favorable au projet présenté.

Charlotte POCORULL

